

Compte rendu de la demande de concertation immédiate du 30 novembre 2020

Suite aux nombreux mécontentements remontant de l'ensemble des UP de l'axe, nous avons déposé une DCI commune SUD-Rail/CGT sur plusieurs points conflictuels, en date du 30 novembre.

Nous avons donc été conviés à une réunion réalisée à distance. **Nous aurions souhaité vu la gravité des sujets être reçus en présentiel** mais refus du DET.

Les sujets abordés étaient :

- les congés imposés avant le 31 décembre
- la qualité du dialogue social.
- la prise en charge du chômage partiel sur certaines UP.
- l'expérimentation du nouveau modèle managérial.
- les conditions de RHR, coupures et attente entre deux trains
- la charge de travail des TA et mise en place d'écoles TA

Dialogue Social à l'ET TGV SE

La situation sur les congés reflète la qualité du dialogue social dans les réunions, **la direction décide et il n'y a aucun espace à la négociation.** Nous ne sommes pas écoutés, encore moins entendus, et **essuyons régulièrement du mépris.** Dernièrement, lors d'une réunion RPX, notre DET s'est transformé en médecin pour justifier que les contaminations n'intervenaient que dans le cercle privé et familial. **Aucune raison pour les agents de s'inquiéter dans le cadre professionnel.**

Une direction qui méprise les représentants du personnel méprise ses agents. La situation doit évoluer, **cela n'est plus possible de continuer ainsi.**



Conges imposés

Concernant les congés imposés avant le 31 décembre 2020, de **nombreux agents nous ont fait remonter les courriers reçus sur leurs UP leur imposant les congés** avant le 31 décembre. Non seulement, il nous a été demandé, lors du premier confinement, 6 jours de congés par solidarité, mais désormais, **la direction impose que les congés soient intégralement pris avant le 31/12** sinon ils seraient perdus.

Face à cette interprétation de la réglementation, l'inspection du travail a été **saisie** et elle a fait un rappel à la direction de l'axe par courrier. Le courrier étant resté lettre morte, **il a fallu le dépôt d'une DCI nationale**. La direction de l'établissement concède aujourd'hui qu'elle ne peut pas faire perdre aux agents les congés qui ne seraient pas pris au 31/12 et nous fait croire qu'elle ne l'a jamais dit. Pour elle, **il n'y a pas eu de problèmes avec la quasi-totalité des agents car elle n'a pas reçu beaucoup de courriers de mécontentement**.

En UP, les courriers et les mails reçus semblent contredire ses dires mais **n'arrivent pas dans la tour INCITY**.

La direction s'est agacée que nous revenions sur ce sujet. Mais face à de nouveaux éléments, notamment que les agents en détachements ou en pool fac avaient la liberté de poser après le 31/12, **il nous apparaissait que la direction appliquait deux poids, deux mesures en fonction de ce qui l'arrangeait**.

Sur ce sujet, la direction nous demande encore d'attendre. Elle estime qu'elle devrait pouvoir accorder certains congés jusqu'alors refusés pendant les vacances scolaires mais **ne dérogera pas si elle n'y arrive pas** : ils ne seront pas transposés sur le 1^{er} trimestre comme le prévoit le RH143. **Les congés appartiennent aux agents et ils doivent les poser quand ils le souhaitent**.

Chômage partiel

Concernant la prise en charge du chômage partiel dans certaines UP, il est anormal que certains agents, en ces temps de charge réduite à cause de la COVID, **se voient commander en DAD et finissent en Inut alors que la grande majorité des agents sont en JB** (surtout Lyon et un peu BFC concernés). Ils se voient péjorés financièrement par rapport à un agent en chômage partiel. Selon la direction, la main a été laissée aux chefs d'UP sur cet aspect. **Quelques CUP « bons soldats » l'appliquent, cette pratique doit cesser**. S'il y a besoin d'agents en cas d'aléas, ils doivent être commandés ou laissés en JB. **Cette situation n'a de plus aucune justification économique**. On pourrait croire de prime abord que l'entreprise économise sur les primes versées à l'agent mais elle paye intégralement son salaire quand elle pourrait se le faire rembourser par l'état dans le cas du chômage partiel. C'est une technique perdant pour l'agent-perdant pour l'entreprise qui est appliquée.



Nouveau modèle Managérial

Pour l'expérimentation du nouveau modèle managérial, nous faisons remarquer **que l'expérimentation sur Marseille et Montpellier montre déjà ses limites.** Aggravé par la situation pandémique, les CTT référents (gérant l'administratif) se retrouvent sur Marseille, **épaulés par des jeunes CTT instructeurs** (gérant les accompagnements) **qui ne sont pas encore validés TGV**, et sur Méditerranée par des CTT instructeurs **n'ayant pas toutes les compétences liées à la conduite sur les réseaux étrangers.** La situation n'est nullement la faute des cadres mais bien à une direction qui reste sourde et **s'obstine à maintenir une organisation qui s'apparente à un fiasco.**

En janvier 2021, un retour d'expérience sera fait et un des deux modèles sera mis en place. Comprenez: on nous appliquera la peste ou le choléra.

Lors de la discussion sur nouveau modèle managérial, nous revenons sur la qualité du dialogue social car la raison de son déploiement a changé par rapport à sa version initiale. On nous explique désormais que c'est une volonté de la direction de Voyages alors qu'au début c'était la volonté des agents de conduite qui s'était exprimée lors du groupe de travail 320Ose. **La direction nous affirme qu'elle n'est pas du genre à renier ses propos ou ses écrits.** Sauf qu'en séance, une photo d'un article du journal d'établissement lui sera opposée. La direction tentera alors d'expliquer l'inexplicable.

Conditions de RHR, coupures et attente

Concernant les conditions de RHR, coupures et attente entre deux trains, **nous sommes encore intervenus sur cet aspect très stressant pour les agents.** Que ce soit sur les RHR où les agents se retrouvent confinés dans leur chambre pour prendre tous leurs repas ou bien en coupure ou même entre deux trains, comme par exemple à Lyon Par Dieu, où les agents se retrouvent dehors. Le local prévu (limité à 6 places en période COVID) est souvent complet et **les agents ne peuvent pas rejoindre la solution alternative proposée située beaucoup trop loin** (appart'hôtel) et non prévu pour les attentes.

La direction dit réfléchir à la possibilité de prolonger l'ouverture de la salle de groupe attenante au local sur les week-ends **sans pour autant le confirmer.** Sachant que celle-ci n'est déjà pas pourvue du nécessaire pour prendre une coupure convenablement et qu'elle n'est ouverte que de 11H00 à 18H00 en semaine. **Aucune solution concrète pour répondre convenablement et durablement à tous ces problèmes.** Concernant la prise en charge des repas, comme cela se fait sur Fret ou sur TER PACA, la direction les accuse de prendre des initiatives malheureuses et **attend une mesure nationale qui ne viendra jamais pour agir.** Encore une belle marque de mépris de la part de notre direction.

LE GAVAGE POSE DE PLUS EN PLUS DE QUESTIONS ÉTHIQUES



Charge TA et écoles

Concernant la charge de travail des TA et mise en place d'écoles TA, la direction maintient le cap imposé par les décisions ubuesques de certaines activités. Nous sommes largement intervenus sur **la baisse drastique de la charge de travail des TA** alors que d'un autre côté la charge d'évolutions OUIGO **augmente de manière exponentielle sur les JS TB**. Les TB en ont marre et les TA réclament du travail. Il est plus que temps pour la direction d'obtenir que OUIGO change sa politique. La taille de OUIGO **ne lui permet plus de se passer des CRML !** Notre DET nous invite à interpeler la direction OUIGO à travers nos organisations respectives, avouant son incapacité à faire avancer le sujet lui-même.

L'avenir des TA selon la direction ?



A travers cette dci, notre direction nous a démontré qu'elle n'avait que faire de nos revendications, de notre qualité de vie et de nos conditions de travail.

Il nous semble donc déterminant de se préparer à lui faire entendre raison. Nous envisageons donc une action commune sur tout l'axe d'ici les périodes de fin d'année, notamment sur les week-ends et périodes de gros départs. Nous vous tiendrons très prochainement informés pour un dépôt massif de DII sur toutes les UP de l'axe.